INRS ED4085 DU 24 10 2019

OPALE SÉCOURISME
T : 03 21 31 79 19 /www.opalesecourisme.fr

inrs
Institut National de Recherche et de Sécurité

Formation des sauveteurs secouristes du travail

Aide-mémoire

Sauvetage secourisme du travail

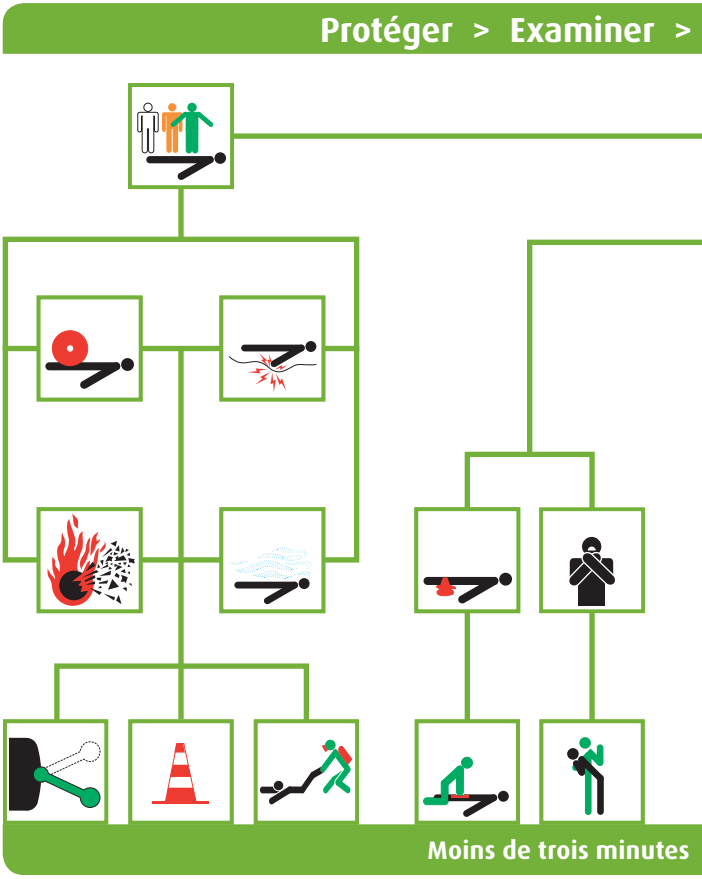
Protéger > Examiner >
Moins de trois minutes

Faire alerter > Secourir

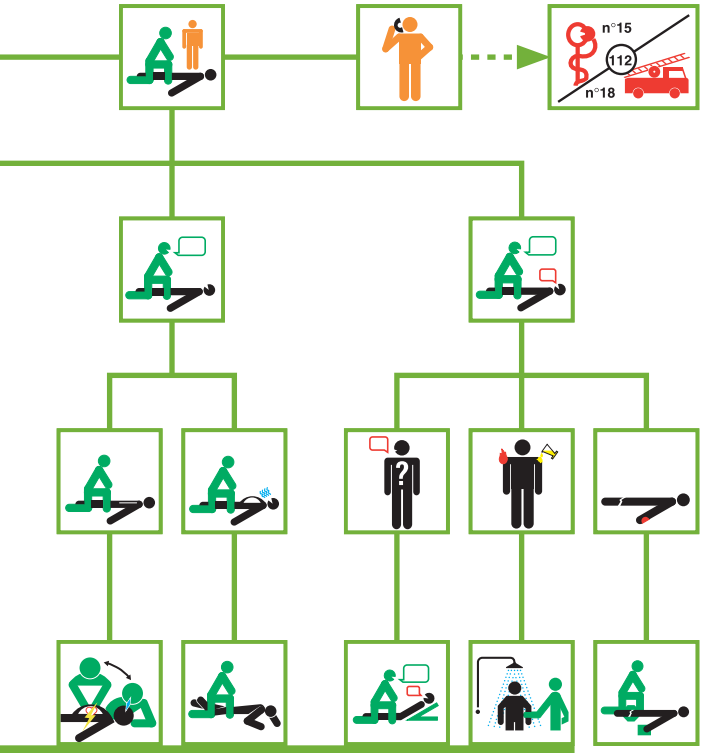

pour agir

Dans son entreprise, le sauveteur secouriste du travail intervient dans un cadre juridique fixé par le Code du travail et le Code pénal.

Lors d'un accident, l'action du SST s'articule avec celles menées par les autres acteurs du secours.

Sa connaissance du mécanisme d'apparition de l'accident et son aptitude à repérer les situations dangereuses et à les signaler lui permettent de se positionner en tant qu'acteur de prévention dans son entreprise.

Protéger

Protéger

C'est reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants qui menacent la victime de l'accident et les autres personnes exposées.

Identifier le(s) danger(s) persistant(s)

mécanique

électrique

thermique ou pouvant provoquer un incendie ou une explosion

atmosphère toxique ou irrespirable

Peut-on les supprimer de façon permanente et sans risque ?

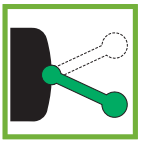

Si oui, le faire ou le faire faire.

Si non, peut-on isoler la zone dangereuse de façon permanente et sans risque ?

Si oui, le faire ou le faire faire.

Si non, peut-on soustraire la victime de la zone dangereuse sans risque ?

Si oui, le faire ou le faire faire.

Le dégagement d'urgence est une manœuvre exceptionnelle qui ne doit être utilisée que pour soustraire une victime à un danger réel, immédiat et non contrôlable menaçant sa vie.

Si non, interdire l'accès à la zone dangereuse et faire alerter les secours spécialisés.

Examiner

Examiner

C'est rechercher les signes qui indiquent que la vie de la victime est menacée.

La victime saigne-t-elle abondamment ?

La victime s'étouffe-t-elle ?

La victime répond-elle aux questions, se plaint-elle ?

La victime, si elle ne répond pas, respire-t-elle ?

Dans le cas où la victime est sur le ventre, la mettre sur le dos.

Faire alerter

Faire alerter

C'est transmettre aux moyens et aux personnes prévus dans l'organisation des secours de l'entreprise, les informations nécessaires et suffisantes pour qu'ils puissent organiser leur intervention.

L'alerte doit être la plus précoce possible.

Qui ?

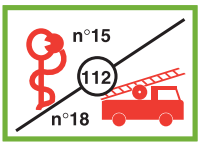

Les moyens de secours et les personnes prévus dans l'organisation des secours de l'entreprise.

Comment ?

Choisir, si possible, la personne la plus apte pour faire alerter les secours.

Préciser dans le message d'alerte

> Le lieu de l'accident (adresse, atelier, étage...).
> La nature de l'accident (chute de hauteur, chariot renversé...).
> Le nombre de victimes.
> L'état de la (des) victime(s).

Consignes pour la transmission du message

> Ne pas raccrocher le premier.
> S'assurer que l'alerte a bien été donnée.
> Envoyer une personne au-devant des secours.

Dans tous les cas, organiser l'accès des secours sur le lieu de l'accident, le plus près possible de la victime.

Secourir

La victime saigne abondamment

Résultat à atteindre

Arrêter le saignement

Action principale

Faire comprimer ou comprimer l'origine du saignement

> Avec la **paume de la main** (protégée si possible).

Ou

> Avec un **pansement compressif**.
Si inefficace ou insuffisant, appuyer avec la paume de la main sur le pansement compressif.

Si la compression directe d'une hémorragie d'un membre est inefficace ou impossible, mettre en place un garrot en amont de la plaie pour arrêter le saignement.

Cas particuliers

> Saignement de nez : demander à la victime de s'asseoir, tête penchée en avant ; la faire moucher, puis lui demander de se comprimer les narines pendant 10 minutes.

> Vomissements ou crachats sanglants : mettre la victime dans la position où elle se sent le mieux ; mettre au repos.

Vérifier, par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés.

Action complémentaire

Pour éviter une aggravation de l'état de la victime

> Faire allonger.

> Surveiller l'efficacité de la technique utilisée.

> Couvrir la victime (laisser le garrot visible si pose d'un garrot).

> Réconforter.

Secourir

La victime s'étouffe

Résultat à atteindre

Désobstruer les voies aériennes

Action principale

Obstruction totale (la victime ne peut plus parler et porte généralement ses mains à sa gorge)

> Donner de 1 à 5 **tapes dans le dos**.

Si inefficace :

> Adulte, grand enfant : compressions abdominales (méthode de Heimlich).
> Femme enceinte, personne obèse : compressions thoraciques.
> Victime tenant sur l'avant-bras du SST : compressions thoraciques avec deux doigts au milieu de la poitrine.

Obstruction partielle (la victime tousse)

> Mettre au repos.
> L'encourager à tousser.
> Suivre les conseils donnés par les secours médicalisés.

Vérifier, par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés.

Action complémentaire

Pour éviter une aggravation de l'état de la victime

> Mettre la victime dans la position dans laquelle elle se sent le mieux.
> Couvrir et surveiller son état.
> Réconforter.
> Suivre les conseils donnés par les secours médicalisés.

Secourir

La victime ne répond pas, elle ne respire pas

Résultat à atteindre

Rétablir artificiellement une respiration et une circulation sanguine efficaces

Action principale

> **Comprimer le thorax** - massage cardiaque (30 compressions) en respectant les rythmes préconisés (100 à 120 par mn).
> **Souffler de l'air dans les poumons** (2 insufflations).
> **Répéter** des cycles de 30 compressions et 2 insufflations.
> **Mettre en œuvre** le plus tôt possible le défibrillateur.

Vérifier, par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés.

Action complémentaire

Pour éviter une aggravation de l'état de la victime

> Surveiller l'efficacité de(s) la technique(s) utilisée(s).
> Couvrir la victime sauf le thorax.

Secourir

La victime ne répond pas, elle respire

Résultat à atteindre

Lui permettre de continuer à respirer

Action principale

> Libérer les voies respiratoires.
> Mettre la victime sur le côté (position latérale de sécurité – PLS).

Vérifier, par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés.

Action complémentaire

Pour éviter une aggravation de l'état de la victime

> Couvrir.
> Surveiller sa respiration.

Secourir

La victime se plaint de malaise

Résultat à atteindre

Mettre au repos, écouter, questionner, apprécier l'état de la victime en vue de prendre un avis médical

Action principale

> **Observer les signes du malaise** (en particulier signes de l'AVC – accident vasculaire cérébral – et de l'accident cardiaque).
> Mettre la victime au repos.
> Écouter, questionner la victime et/ou son entourage.
> Suivre les conseils donnés par les secours médicalisés.

Vérifier, par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés.

Action complémentaire

Pour éviter une aggravation de l'état de la victime, suivant le cas

> Aider, à sa demande, la victime :
  – à prendre un médicament,
  – à prendre un sucre.
> Réconforter.

Secourir

La victime se plaint de brûlures

Résultat à atteindre

Éviter une aggravation de la brûlure

Action principale

Si la brûlure est d'origine thermique ou électrique

> **Arroser** immédiatement la zone brûlée à l'eau courante tempérée pour refroidir.
> En parallèle, retirer les vêtements s'ils n'adhèrent pas à la peau.

Si la brûlure est d'origine chimique

> **Arroser** immédiatement la zone brûlée à l'eau courante tempérée pour éliminer le produit.
> Parallèlement, ôter les vêtements imbibés de produit en se protégeant.

Cas particuliers : en cas d'ingestion ou d'inhalation de produits caustiques ou corrosifs

> Suivre les conseils des secours médicalisés.

Vérifier, par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés.

Action complémentaire

Pour éviter une aggravation de l'état de la victime

> Faire allonger.
> Couvrir.
> Réconforter.
> Surveiller.

Secourir

La victime se plaint d'une douleur empêchant d'effectuer certains mouvements

Résultat à atteindre

Éviter toute aggravation de la fracture supposée

Action principale

Douleur au cou à la suite d'un traumatisme

> Conseiller à la victime de ne faire aucun mouvement.
> Éviter toute manipulation intempestive.
> Stabiliser si possible le rachis cervical, dans la position où il se trouve, en maintenant la tête à deux mains.

Traumatisme d'un membre

> Éviter toute manipulation intempestive.
> Respecter la position prise par la victime.
> Conseiller fermement à la victime de ne pas bouger la partie atteinte.

Vérifier, par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés.

Action complémentaire

Pour éviter une aggravation de l'état de la victime

> Couvrir la victime.
> Réconforter.
> Surveiller.

Secourir

La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment

Résultat à atteindre

Éviter toute aggravation de la plaie

Action principale

Pour une plaie grave

> Mettre la victime dans la position préconisée
> Ne pas retirer les corps étrangers éventuellement présents dans la plaie
> Dans le cas d'une section de membre : protéger le moignon et conditionner le segment sectionné.

Pour une plaie simple

> Nettoyer et protéger la plaie.

Vérifier, par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés.

Action complémentaire

Pour éviter une aggravation de l'état de la victime

> S'assurer que la victime est à jour de sa vaccination antitétanique.

Prévention

Être acteur de la prévention des risques professionnels

Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention

Face à une situation de travail, le sauveteur secouriste du travail est capable de

> Repérer les dangers dans une situation de travail.
> Supprimer ou faire supprimer des dangers dans une situation de travail dangereuse, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.

Informer les personnes en charge de la prévention dans l'entreprise des situations dangereuses repérées

Face à une situation de travail, le sauveteur secouriste du travail est capable de

> Informer son responsable hiérarchique et/ou la (les) personne(s) chargée(s) de prévention dans l'entreprise, de la /des situation(s) dangereuse(s) repérée(s).

L'aide-mémoire que vous avez en votre possession est un document qui ne saurait en aucun cas vous dispenser de suivre les sessions de maintien et d'actualisation de vos compétences prévues tous les 24 mois.

Institut national de recherche et de sécurité
pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles
65, boulevard Richard-Lenoir 75011 Paris • Tél. 01 40 44 30 00 • info@inrs.fr

Édition INRS ED 4085
3e édition (2017) • impression mai 2017 • 500 000 ex. • ISBN 978-2-7389-2024-9

www.inrs.fr YouTube